



Sauvons le Climat

www.sauvonsleclimat.org

Un nouveau gouvernement, pour quelle transition énergétique ?

Sauvons Le Climat (7 mai 2014)

Le récent discours du Président de la République puis le discours de politique générale du Premier Ministre remettent la transition énergétique au devant de l'actualité. La nouvelle ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, de son côté, a évoqué ses priorités dont le développement des énergies renouvelables.

Sauvons le Climat rappelle les principes qui doivent fonder la transition énergétique :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre, au premier rang desquels le CO₂, principal responsable du réchauffement climatique dont le nouveau rapport du GIEC confirme les premiers effets ressentis ;
- produire une énergie disponible au coût le plus bas, favorisant la compétitivité des industries et le pouvoir d'achat des particuliers, avec des sources d'énergie contribuant à l'indépendance énergétique.

La consommation doit être adaptée. Des mesures, détaillées dans le scénario Négatep de Sauvons le climat, permettent de réduire d'un facteur 4 les émissions de CO₂ d'ici 2050 par rapport à 2008 ⁽¹⁾.

- Dans le secteur résidentiel et tertiaire (44% de l'énergie finale consommée, en 2012), la production de chaleur pour le chauffage et pour l'eau chaude sanitaire peut s'effectuer en réduisant fortement le recours aux combustibles fossiles : par amélioration de l'efficacité énergétique des logements anciens et neufs et des installations (sans excès coûteux et sans les normes contre-productives de la RT 2012 favorisant le gaz) ; par utilisation des énergies renouvelables thermiques et de l'électricité, en particulier avec les pompes à chaleur de forte efficacité énergétique. Pour 2050, le but serait une consommation globale en baisse de 15% avec des émissions de CO₂ réduites de 90%.
- Dans le secteur des transports (32% de l'énergie consommée), des approches multiples sont nécessaires : amélioration du rendement des moteurs thermiques ; remplacement progressif du pétrole par les biocarburants de 2^{ème} génération (en évitant, pour l'usage des sols, la concurrence avec les cultures vivrières) ; développement des motorisations électriques et hybrides rechargeables ainsi que des transports en commun électrifiés. Ces orientations, qui impliquent l'adaptation des comportements individuels, devraient permettre une réduction de 20% des besoins en énergie et une réduction supérieure de l'usage des combustibles fossiles.
- Dans le secteur industriel et agro-alimentaire (24% de l'énergie consommée), la réduction des émissions de gaz à effet de serre passe par la progression de l'efficacité énergétique et de la place de l'électricité en remplacement du pétrole et du gaz. On notera que le traitement de la biomasse pour l'obtention des biocarburants entraîne un accroissement de consommation d'énergie du secteur.

Les différentes sources d'énergie doivent répondre à ces évolutions ⁽²⁾. La demande d'énergie primaire serait quasiment stabilisée à l'horizon 2050, grâce à des économies d'énergie finale d'un tiers environ par rapport à une évolution « naturelle ».

- L'utilisation des combustibles fossiles sera réduite des deux tiers, le tiers restant comportant une part importante de gaz ⁽³⁾. Elle sera maintenue seulement pour les usages dont la substitution s'avère difficile techniquement (transport aérien) ou particulièrement onéreuse (réseau électrique isolé).
- Les EnR thermiques produiront en priorité de la chaleur : la biomasse forestière et agricole pour le chauffage et les biocarburants ; la géothermie de surface ou profonde pour le chauffage et pour l'eau chaude sanitaire, comme l'énergie solaire. Leur contribution à la fourniture globale d'énergie se situerait de 15 à 20% de la demande totale.

- L'électricité, décarbonée, se substituant aux combustibles fossiles, sa consommation croîtra fortement de 23% à près de 50% de l'énergie finale en 2050. Chaque source d'énergie y contribuera selon ses qualités propres : émissions de CO₂, coût... Les énergies nucléaire et hydraulique, les mieux placées, devraient maintenir leur place, respectivement 75% et 10 à 15% de la production électrique ; aucune raison, environnementale, économique ni de sûreté ne justifie une réduction du taux d'énergie nucléaire. Les EnR électrogènes éolienne et solaire, intermittentes, dont le développement a été engagé grâce à des obligations d'achat subventionnées, entraînent le besoin d'adapter les réseaux et de disposer de capacités de substitution ; les surcoûts globaux résultants les rendent non compétitives ; aujourd'hui tout plaide pour revoir ces aides à la baisse et ne plus investir dans de nouveaux parcs éoliens et solaires pour de grands réseaux centralisés. Le gaz, ne serait utilisé qu'en dernier ressort, pour faire face aux variations rapides de production éolienne ainsi qu'aux pointes de demande.

Les grandes lignes ainsi tracées permettent de renforcer les atouts dont dispose la France : des émissions de CO₂ par habitant les plus faibles de l'Union européenne (avec la Suède), un coût du kWh électrique parmi les plus bas. Cette situation favorable repose en grande partie sur la production d'électricité par l'énergie nucléaire, grâce à une industrie particulièrement compétitive. Poursuivre la croissance d'énergies renouvelables électrogènes subventionnées et réduire la contribution de l'énergie nucléaire serait aller à l'encontre des objectifs approuvés par tous : une énergie décarbonée limitant le réchauffement climatique, une énergie bon marché favorisant la croissance et l'emploi. Tous les rapports le confirment, les résultats négatifs de l'expérience allemande le prouvent⁽⁴⁾.

(1) Les études détaillées de Sauvons le Climat, dont le scénario Négatep, se trouvent sur le site www.sauvonsleclimat.org

(2) Ces principes sont cohérents avec les analyses et les recommandations exposées dans plusieurs documents majeurs émis par la Cour des comptes, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective et le Comité d'analyse stratégique, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, le Conseil de l'Union européenne.

(3) L'exploration et l'exploitation de gaz de schistes relèvent d'un autre débat touchant moins au choix d'un mix énergétique qu'à la décision de son insertion éventuelle dans l'économie nationale.

(4) Le gouvernement allemand se trouve maintenant confronté aux difficultés à corriger les excès dus à la mise en œuvre du « tournant énergétique ».